



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

*L'environnement
au quotidien*

PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL

DU 22 MAI 2026

Le Vendredi 22 Mai 2026 à 17 heures 00', dans les locaux du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, s'est réuni le Comité Syndical sous la Présidence de Monsieur Pierre RAVEL, avec l'ordre du jour suivant :

- Mise en place du Comité Syndical,
- Election du Président,
- Fixation du nombre de Vice-Présidents au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE,
- Election des Vice-Présidents,
- Election du Bureau,
- Désignation des quatre délégués titulaires et quatre délégués suppléants au VALTOM (Syndicat pour la Valorisation et le Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés),
- Lecture de la charte de l' élu local,
- Validation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 Février 2026,
- Constitution de la Commission d'Appel d'Offres du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE – modalités de dépôt des listes préalablement à l'élection,
- Délégation de signature au Président.

Assistait à cette réunion Monsieur Serge BATISSE, Directeur du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.
Etait excusé l'U.F.C. QUE CHOISIR d'ISSOIRE.

MISE EN PLACE DU COMITE SYNDICAL

La séance est ouverte par Monsieur Pierre RAVEL, Président sortant du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, qui remercie les délégués pour leur présence.

Sont appelés le délégué le plus âgé ainsi que les deux plus jeunes (scrutateurs) présents dans la salle. Monsieur SERRE René, délégué de Saint Laurent Chabreuges, doyen d'âge et Président de séance, procède à l'appel nominal des Délégués (ées) suivants :

Pour la HAUTE-LOIRE :

NOM DE LA COLLECTIVITE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT
AUZON COMMUNAUTE		
AUZON	BEJOT Cyril	BESSE Christophe
AZERAT	GACHE-CHASSAGNE Christelle	BONJEAN Sophie
CHAMBEZON	JOB Benjamin	CHARBONNIER Maggie
CHAMPAGNAC LE VIEUX	CHEVANT Marie	DOMAS Jacqueline
CHASSIGNOLLES	BŒUF Christian	BRAEM DEMARLE Patricia
FRUGERES LES MINES	NEGRE Guyaume	MARESCAUX Laurence
LEMPDES SUR ALLAGNON	CUBIZOLLES Philippe	VIGOUROUX-FANGUIN Christelle
SAINTE FLORINE	COSTE Josiane	FAURE Pascal

SAINT HILAIRE	CLEMENSAT Janette	NIGON Thierry
SAINT VERT	ROCHE Geoffroy	BAYLE Sabine
VERGONGHEON	BARD Yann	POINSON Denis
VEZEZOUX	VIGIER Jérôme	COURTINE Vincent
BRIOUDE SUD AUVERGNE		
AGNAT	SENEZE Dominique	POUMEROL Gina
AUTRAC	GAY Henri	BOCQUILLON Fanny
BEAUMONT	PICHOT Sandie	DESMERCIERS Annick
BLESLE	GIBELIN Pascal	FEYT Pascal
BOURNONCLE SAINT PIERRE	CATINOT Christine	TESTE Gabriel
BRIOUDE	BONNET Aline	ROCHE Maurice
CHANIAT	OLIVEIRA DA CRUZ Mélanie	VOGES Elisabeth
COHADE	UCHER Romain	DUNIS Michel
ESPALEM	DE SOUSA Nathalie	CHALEIL Céline
FONTANNES	GOURGOUILHON Patrice	BADIOU Olivier
FRUGIERES LE PIN	POUGHEON Myriam	DUMAS Romain
GRENIER MONTGON	BAYET Françoise	FILIOL Jacques
JAVAUGUES	BON Patrice	SOULIER Marie-Laure
LAMOTHE	ZANUTTO William	DENIS-ROUY Marie-Christine
LAVAUDIEU	ALLEZARD Jean-Jacques	VILLETTELLE Nadine
LEOTOING	CHASSAIN Pierre	GRANET Damien
LORLANGES	BARD Julien	HUMMEL Benoit
LUBILHAC	GRANET Claudette	COMBES Nicole
PAULHAC	VAN DE POEL Olivier	ALBARET Benoit
SAINT BEAUZIRE	RAYNAUD Franck	PASTURAL Amandine
SAINT ETIENNE SUR BLESLE	MIRAND Alain	DELEMASURE Séverine
SAINT GERON	TESTE Samuel	BEURRIER Stéphanie
SAINT ILPIZE	BISSIER Lucie	LOSSE Jodie
SAINT JUST PRES BRIOUDE	CHEVALIER Nathalie	POMMIER Stéphanie
SAINT LAURENT CHABREUGES	SERRE René	NUGIER Marie
TORSIAC	TARASZEWSKI Jocelyne	VARGUES Thierry
VIEILLE BRIOUDE	MOSNIER Nicolas	DEMARS Cyril
RIVES DU HAUT ALLIER		
ALLY	ADMIRAL Lidia	LEVE Emilie
ARLET	FREYSSINET Pierre	MEUNIER Rémi
AUBAZAT	PLET Stéphane	ALBERT Gaëtan
BLASSAC		
CERZAT	BOMPARD Roland	DELIVERT Jacky
CHANTEUGES	LEBRETON Véronique	DESPONT Grégory
CHASSAGNES	ESPENEL Romain	PAGES Lionel
CHASTEL	LACROIX Jean-Michel	PREVOT Malika
CHAVANCIAC LAFAYETTE	OLLIER Pierre-Baptiste	BURIANNE Raphaël
CHAZELLES	SERVANT Marc	VISSAC Stéphane
CHILHAC	LEOTOING Didier	JOLLIVET Armelle
COUTEUGES	PASSEMARD Pascal	MEYNIER Mylène
CRONCE	RAGEADE Stéphane	REGNIER Delphine
DESGES	SERRA Rose-Marie	HAUDEGUAND Michel
DOMEYRAT	SOISSONS Sandrine	THOMAS Laëticia
FERRUSSAC	CouRET Guillaume	DANCE Lydie
JOSAT	BREUIL Nicolas	DELPLACE Elodie
LA CHOMETTE	PERREY Léa-Bénédicte	FOUILLLOUX Benoit

LANGEAC	PIROLLES Sylvie	GALLET Nicole
LAVOUTE CHILHAC	VUARIN Hélène	COMTE Blandine
MAZERAT AUROUZE	CHANTEMESSE David	MAJSNER Véronique
MAZEYRAT D'ALLIER	MOLHERAT Philippe	CHANY Eliane
MERCOEUR	CHEVALIER Martine	MARTIN Béatrice
PAULHAGUET	SAGNOL Laurent	LUDON Marie-Christine
PEBRAC	CUSSAC Alain	TRIPARD Clélie
PINOLS	FRIARD Jacques	BAYOL Annie
PRADES	PLANTIN Franck	TRICOT Caroline
SAINT ARCONS D'ALLIER	ROCHE David	CEDAT Sébastien
SAINT AUSTREMOINE	VELLE Emilie	BARBIER Corine
SAINT BERAIN	MEHDEB Ahmed	ROCHER Serge
SAINT CIRGUES	DEPIEDS Louise	MARION Pascaline
ST DIDIER SUR DOULON	SALLE Michel	RICOUX Annie
ST GEORGES D'AURAC	GARNIER Alain	ISSARTEL Julien
SAINT JULIEN DES CHAZES	FREUND Monique	BUWALDA Suzan
SAINT PRIVAT DU DRAGON	BOURY Marc	PIROUX Michel
STE MARGUERITE	LAURENT Annie	LOUBIER Valérie
SALZUIT	BON Bernard	PAGES Jean-Baptiste
SIAUGUES SAINTE MARIE	MARTIN Pascal	PIERRE-FAVARD Philippe
TAILHAC	LAFOND Guy	TROSSET Gérard
VALS LE CHASTEL	CUBIZOLLES Jean-Marc	EUGENE Pierre
VILLENEUVE D'ALLIER	PRADEL Roland	REICHENBACH Aline
VISSAC AUTEYRAC	CHABANON Philippe	AMEIL Eric

Pour le PUY-DE-DOME :

NOM DE LA COLLECTIVITE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT
AGGLO PAYS D'ISSOIRE		
ANTOINGT	GONTHIER Emmanuel	CLERMONT Véronique
ANZAT LE LUGUET	PALLUT Jean-François	RIVAL Catherine
APCHAT	PELISSIER Patrick	BUFFAY Murielle
ARDES SUR COUZE	MAGNE Ludovic	MAZIN Jean-Claude
AUGNAT	BOYER Justine	D'AMATO Julie
AULHAT - FLAT	EYMARRON Nelly	LAROCHE Hervé
AUZAT LA COMBELLE	HILLAIRES Francis	PLAZANET Jérôme
BANSAT	ROUVET Françoise	COURTINE Mireille
BEAULIEU	LAGEIX Isabelle	ROBERT Patricia
BERGONNE	BARDIAU Christian	BARD Bénédicte
BOUDES	NUNEZ-ORTIN Samuel	MARTINAIS Mickaël
BRASSAC LES MINES	RYCKEBOER Christian	DUFOUR Adrien
BRENAT	CAMUS Jérôme	RAYNAUD Olivier
CHALUS	OLLE Alain	MARQUES DE SOUSA FREITAS Sabino
CHAMPAGNAT LE JEUNE	BARDY Aurélie	BUFFAY Catherine
CHARBONNIER LES MINES	GARRIDO Eliane	MESTRE Hélène
CHASSAGNE	TEMPERE Evelyne	BERGER Colette
COLLANGES	BOUCHE Eric	ZANIN Nathalie
COUDES	GAUCHET Alain	DUPONT Laetitia
DAUZAT SUR VODABLE	MOURGUE Isabelle	POPIEUL Dorothée
EGLISENEUVE DES LIARDS	JOLY Astride	VEZON Christophe
ESTEIL	THALAUD François	VACHER Victor
GIGNAT	PLAZANET Angélique	DEBARD Frédéric

ISSOIRE	RIBEYRE Vincent	COUDUN Valérie
JUMEAUX	COUTURIER Pauline	CARPENE René
LA CHAPELLE MARCOUSSE	PAUTRE Emilie	MERCIER Marie-Pierre
LA CHAPELLE SUR USSON	DISSAY Laurent	TRILLEAUD Eric
LAMONTGIE	COUAVOUX René	FAYETTE Marie-Pierre
LE BREUIL SUR COUZE	MARTIN Amandine	PANAFIEU Stéphane
LE BROC	SCIAUVAUD Michel	DIRAND Lionel
LES PRADEAUX	SAUGET Eric	JOUBE David
LE VERNET-CHAMEANE	CAYZAC Alice	CLUZEL Jennifer
MADRIAT	TOURRETTE Christophe	BELOU Frédéric
MAREUGHEOL	BARBAT Corinne	CESSEY Gaëlle
MAZOIRES	LEVET Patrick	CHABRUT Marie-Laure
MEILHAUD	JOUMARD Joris	CORRE Jean-Marie
MONTPEYROUX	CLEMENT François	CHARVAILLER Nadine
MORIAT	PAPIN Régis	VENRIES Nicolas
NONETTE-ORSONNETTE	RAVEL Pierre	GOURDIN Daniel
ORBEIL	BOUGHON Marc	MATHEVET Emilie
PARENT	PROUHEZE Jérôme	VOISIN Thierry
PARENTIGNAT	THEVENET Emilie	BAYARD Eric
PERRIER	FINAUD Thomas	ORLANDO Sébastien
PESLIERES	BARBECOT Stéphanie	DUMAS Véronique
RENTIERES	BOYER GOLLIARD Françoise	THURET-CLEMENSAC Danièle
ROCHE CHARLES LA MAYRAND	GOMEZ Jean-Marc	MEGEMONT Justine
SAINT ALYRE ES MONTAGNE	VALLON Thierry	RAYNAUD Christophe
SAINT BABEL	KAMMER Laurent	SARDAIGNE Cécile
ST ETIENNE SUR USSON	POEUF Murielle	SOKOL Stéphanie
ST GENES LA TOURETTE	MONTABRUT Paulette	VIALARD Pierre
SAINT GERMAIN LEMBRON	BOURG François	BORY Grégory
SAINT GERVAZY	OBLED Patrick	MAREUGE Ghislain
SAINT HERENT	CHABAUD Pascal	SALAVILLE Christophe
ST JEAN EN VAL	FONTANE Jocelyne	VINDEVOGEL Marie
ST JEAN ST GERVAIS	CHARRIER Yves	LIBEYRE Christian
ST MARTIN DES PLAINS	COL Jean-Louis	FAURIOL Quentin
ST MARTIN D'OLLIERES	HOSPITAL Bernadette	RODIER Michel
ST QUENTIN SUR SAUXILLANGES	GILBERT Jacques	MARQUET Yves
ST REMY DE CHARGNAT	CUSSALGRAS Edwige	JAMET Karen
SAINT YVOINE	DUTHEIL Nathalie	DURIF Delphine
SAUVAGNAT SAINTE MARTHE	COUVE Jocelyne	FLEURY Nadège
SAUXILLANGES	ALEXIS Jean-Philippe	CERVELLI Yannick
SUGERES	LANSARD Denis	CLEMENT Aurélien
TERNANT LES EAUX	BOYER Agnès	VIDAL Eric
USSON	LIVET Bertrand	BLIN Frédéric
VALZ SOUS CHATEAUNEUF	PILLITIERI Cyrille	PAGNIER Florence
VARENNES SUR USSON	AIGOUY Thierry	CALISTE Yolande
VICHEL	CATTIAUT Johan	GIBILARO Aurélie
VILLENEUVE	CHABRIER Christophe	BLONDEL Sandrine
MOND'ARVERNE COMMUNAUTE		
AUTHEZAT	RONFET Marion	PIACENTINI DIT PLAISANTIN Ugo
BUSSEOL	DELAIGUE Aubin	NERON Gilles
LAPS	BAYOL Jean-Pierre	PLANTADE Serge
LA SAUVETAT		

MANGLIEU	PAGES Patrice	MONTI Christian
PIGNOLS	VESSAYRE Yves	CHOUVY Isabelle
SALLEDES	GRANGIER Régis	BEGUE Angélique
VIC LE COMTE	FROMAGE Catherine	MENIGAUD Julien
YRONDE ET BURON	ANDOCHE Eric	DOPEUX Laurent

Ce jour, étaient présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BESSE Christophe (AUZON), GACHE-CHASSAGNE Christelle (AZERAT), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), BŒUF Christian (CHASSIGNOLLES), NEGRE GUYAUME (FRUGERES LES MINES), VIGOUROUX-FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), COSTE Josiane (SAINTE FLORINE), NIGON Thierry (SAINT HILAIRE), BAYLE Sabine (SAINT VERT), BARD Yann (VERGONGHEON), VIGIER Jérôme (VEZEZOUX).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henri (AUTRAC), GIBELIN Pascal (BLESLE), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), BONNET Aline (BRIOUDE), OLIVEIRA DA CRUZ Mélanie (CHANAT), DUCHER Romain (COHADE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), GOURGUILHON Patrice (FONTANNES), DUMAS Romain (FRUGIERES LE PIN), SOULIER Marie-Laure (JAVAGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), ALLEZARD Jean-Jacques (LAVAUDIEU), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BARD Julien (LORLANGES), GRANET Claudette (LUBILHAC), VAN DE POEL Olivier (PAULHAC), PASTURAL Amandine (SAINT BEAUZIRE), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), BEURRIER Stéphanie (SAINT GERON), BISSIER Lucie (SAINT ILPIZE), CHEVALIER Nathalie (SAINT JUST PRES BRIOUDE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES), TARASZEWSKI Jocelyne (TORSIAC), MOSNIER Nicolas (VIEILLE BRIOUDE).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : ADMIRAL Lidia (ALLY), FREYSSENET Pierre (ARLET), PLET Stéphanie (AUBAZAT), BOMPARD Roland (CERZAT), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), ESPENEL Romain (CHASSAGNES), LACROIX Jean-Michel (CHASTEL), BURIANNE Raphaël (CHAVANAC LAFAYETTE), SERVANT Marc (CHAZELLES), LEOTOING Didier (CHILHAC), MEYNIER Mylène (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), SERRA Rose-Marie (DESGES), SOISSONS Sandrine (DOMEYRAT), COURET Guillaume (FERRUSSAC), BREUIL Nicolas (JOSAT), PERREY Léa-Bénédicte (LA CHOMETTE), PIROLLES Sylvie (LANGEAC), VUARIN Hélène (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCŒUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), FRIARD Jacques (PINOLS), VELLE Emilie (ST AUSTREMOINE), DEPIEDS Louise (SAINT CIRGUES), RICOUX Annie (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), FREUND Monique (ST JULIEN DES CHAZES), LAURENT Annie (SAINT MARGUERITE), BON Bernard (SALZUIT), PIERRE-FAVARD Philippe (SIAUGUES STE MARIE), LAFOND Guy (TAILHAC), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), PALLUT Jean-François (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), MAGNE Ludovic (ARDES SUR COUZE), BOYER Justine (AUGNAT), LAROCHE Hervé (AULHAT-FLAT), HILLAIRES Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), BARDIAU Christian (BERGONNE), NUNEZ-ORTIN Samuel (BOUDES), DUFOUR Adrien (BRASSAC LES MINES), CAMUS Jérôme (BRENAT), OLLE Alain (CHALUS), BARDY Aurélie (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GARRIDO Eliane (CHARBONNIER LES MINES), BERGER Colette (CHASSAGNE), BOUCHE Eric (COLLANGES), GAUCHET Alain (COUDES), MOURGUE Isabelle (DAUZAT SUR VODABLE), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), PLAZANET Angélique (GIGNAT), RIBEYRE Vincent (ISSOIRE), COUTURIER Pauline (JUMEAUX), PAUTRE Emilie (LA CHAPELLE MARCOUSSE), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), FAYETTE Marie-Pierre (LAMONTGIE), MARTIN Amandine (LE BREUIL SUR COUZE), SAUGET Eric (LES PRADEAUX), CAYZAC Alice (LE VERNET-CHAMEANE), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), LEVET Patrick (MAZOIRES), JOURMARD Joris (MEILHAUD), CHARVAILLER Nadine (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), BOUGHON Marc (ORBEIL), PROUHEZE Jérôme (PARENT), THEVENET Emilie (PARENTIGNAT), FINAUD Thomas (PERRIER), BARBECOT Stéphanie (PESLIERES), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), KAMMER Laurent (SAINT BABEL), POEUF Murielle (ST ETIENNE SUR USSON), MONTABRUT Paulette (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), OBLED Patrick (SAINT GERVAZY), FONTANE Jocelyne (SAINT JEAN EN VAL), CHARRIER Yves (SAINT JEAN ST GERVAIS), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), MARQUET Yves (SAINT QUENTIN SUR SAUXILLANGES), CUSSALGRAS Edwige (SAINT REMY DE CHARGNAT), DUTHEIL Nathalie (SAINT YVOINE), FLEURY Nadège (SAUVAGNAT SAINTE MARTE), ALEXIS Jean-Philippe (SAUXILLANGES), BOYER Agnès (TERNANT LES EAUX), LIVET Bertrand (USSON), PILLITIERI Cyrille (VALZ SOUS CHATEAUNEUF), CATTIAUT Johan (VICHEL), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : DELAIGUE Aubin (BUSSEOL), BAYOL Jean-Pierre (LAPS), PAGES Patrice (MANGLIEU), VESSAYRE Yves (PIGNOLS), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE), ANDOCHE Eric (YRONDE ET BURON).

Etaient Représentés (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

BRIOUDE SUD AUVERGNE : BAYET Françoise (GRENIER MONTGON) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : CHANTEMESSE David (MAZERAT AUROUZE), ROCHE David (SAINT ARCONS D'ALLIER), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), PRADEL Roland (VILLENEUVE D'ALLIER) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), TOURRETTE Christophe (MADRIAT), BOYER GOLLIARD Françoise (RENTIERES), CHABAUD Pascal (SAINT HERENT), LANSARD Denis (SUGERES).

Soit 136 délégués présents et 10 représentés (ayant donné pouvoir), deux communes ne sont pas représentées (BLASSAC et LA SAUVETAT) suite à la non désignation de délégués à la date de la réunion.

Madame Catherine FROMAGE, déléguée de la Commune de Vic le Comte, est désignée secrétaire de séance.

Après la mise en place du Comité Syndical, conformément aux dispositions prévues au Code Général des Collectivités Territoriales, le Président doyen d'âge, Monsieur SERRE René a procédé à l'appel des candidatures pour la Présidence et précise que le vote électronique a été validé par ce même Comité.

ELECTION DU PRESIDENT

Le doyen d'âge a appelé l'unique candidat s'étant fait connaître :

- **Monsieur RAVEL Pierre (Agglo Pays d'Issoire), Nonette-Orsonnette.**

Il a été procédé ensuite, sous la présidence du doyen d'âge (Monsieur SERRE René), à l'élection du Président.

Le vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants :	146
A déduire : abstention :	1
blanc :	1
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :	144
Majorité absolue :	73

Monsieur RAVEL Pierre a obtenu 139 voix.

Monsieur RAVEL Pierre, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, a été proclamé Président et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

L'organe délibérant, au vu de l'Article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales a fixé, sur proposition du Président, le nombre de Vice-Présidents à 5.

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

ELECTION DU 1^{er} VICE-PRESIDENT

Après appel à candidature pour la 1^{ère} Vice-Présidence, s'est fait connaître :

- **Monsieur GIBELIN Pascal (Brioude Sud Auvergne), Blesle.**

Il a été procédé ensuite, sous la présidence de Monsieur Pierre RAVEL, à l'élection du 1^{er} Vice-Président.

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants :	146
A déduire : abstention :	0
blanc :	1
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :	145
Majorité absolue :	73

Monsieur GIBELIN Pascal ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour, 139 voix, a été proclamé 1^{er} Vice-Président et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

ELECTION DU 2^{ème} VICE-PRESIDENT

Après appel à candidature pour la 2^{ème} Vice-Présidence, s'est fait connaître :

- **Madame FROMAGE Catherine (Mond'Arverne Communauté), Vic le Comte.**

Il a été procédé ensuite, sous la présidence de Monsieur Pierre RAVEL, à l'élection du 2^{ème} Vice-Président.

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants :	146
A déduire : abstention :	0
blanc :	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :	146
Majorité absolue :	74

Madame FROMAGE Catherine ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour, 141 voix, a été proclamée 2^{ème} Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

ELECTION DU 3^{ème} VICE-PRESIDENT

Après appel à candidature pour la 3^{ème} Vice-Présidence, s'est fait connaître :

- **Monsieur GARNIER Alain (Rives du Haut Allier), Saint Georges d'Aurac.**

Il a été procédé ensuite, sous la présidence de Monsieur Pierre RAVEL, à l'élection du 3^{ème} Vice-Président.

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants :	146
A déduire : abstention :	2
blanc :	4
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :	140
Majorité absolue :	71

Monsieur GARNIER Alain ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour, 136 voix, a été proclamé 3^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 4^{ème} VICE-PRESIDENT

Après appel à candidature pour la 4^{ème} Vice-Présidence, s'est fait connaître :

- **Madame DUTHEIL Nathalie (Agglo Pays d'Issoire), Saint Yvoine.**

Il a été procédé ensuite, sous la présidence de Monsieur Pierre RAVEL, à l'élection du 4^{ème} Vice-Président.

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants :	146
A déduire : abstention :	2
blanc :	4
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :	140
Majorité absolue :	71

Madame DUTHEIL Nathalie ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour, 135 voix, a été proclamée 4^{ème} Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

ELECTION DU 5^{ème} VICE-PRESIDENT

Après appel à candidature pour la 5^{ème} Vice-Présidence, s'est fait connaître :

- **Madame COSTE Josiane (Auzon Communauté), Sainte Florine.**

Il a été procédé ensuite, sous la présidence de Monsieur Pierre RAVEL, à l'élection du 5^{ème} Vice-Président.

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants :	146
A déduire : abstention :	3
blanc :	2
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :	141
Majorité absolue :	71

Madame COSTE Josiane ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour, 135 voix, a été proclamée 5^{ème} Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Il est procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection des 9 Membres du Bureau.

Le vote a donné les résultats suivants pour le 1^{er} poste de Membre du Bureau :

- **Madame BONNET Aline (Brioude Sud Auvergne), Brioude.**

Nombre de votants :	146
A déduire : abstention :	3
blanc :	2

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :141
Majorité absolue :71

Madame BONNET Aline ayant obtenu 139 voix, a été proclamée 1^{ère} Membre du Bureau et immédiatement installée.

Le vote a donné les résultats suivants pour le 2^{ème} poste de Membre du Bureau :

- **Monsieur LIVET Bertrand (Agglo Pays d'Issoire), Usson.**

Nombre de votants :146
A déduire : abstention :2
 blanc :1
 n'a pas voté1
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :142
Majorité absolue :72

Monsieur LIVET Bertrand ayant obtenu 138 voix, a été proclamé 2^{ème} Membre du Bureau et immédiatement installé.

Le vote a donné les résultats suivants pour le 3^{ème} poste de Membre du Bureau :

- **Madame PIROLLES Sylvie (Rives du Haut Allier), Langeac.**

Nombre de votants :145
A déduire : abstention :8
 blanc :10
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :127
Majorité absolue :64

Madame PIROLLES Sylvie ayant obtenu 124 voix, a été proclamée 3^{ème} Membre du Bureau et immédiatement installée.

Le vote a donné les résultats suivants pour le 4^{ème} poste de Membre du Bureau :

- **Monsieur BARD Yann (Auzon Communauté), Vergongheon.**

Nombre de votants :145
A déduire : abstention :2
 blanc :1
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :142
Majorité absolue :72

Monsieur BARD Yann ayant obtenu 141 voix, a été proclamé 4^{ème} Membre du Bureau et immédiatement installé.

Le vote a donné les résultats suivants pour le 5^{ème} poste de Membre du Bureau :

- **Madame THEVENET Emilie (Agglo Pays d'Issoire), Parentignat.**

Nombre de votants :145
A déduire : abstention :2
 blanc :2
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :141
Majorité absolue :71

Madame THEVENET Emilie ayant obtenu 137 voix, a été proclamée 5^{ème} Membre du Bureau et immédiatement installée.

Le vote a donné les résultats suivants pour le 6^{ème} poste de Membre du Bureau :

- **Monsieur CUBIZOLLES Jean-Marc (Rives du Haut Allier), Vals le Chastel.**

Nombre de votants :145
A déduire : abstention :5
 blanc :0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :140
Majorité absolue :71

Monsieur CUBIZOLLES Jean-Marc ayant obtenu 138 voix, a été proclamé 6^{ème} Membre du Bureau et immédiatement installé.

Le vote a donné les résultats suivants pour le 7^{ème} poste de Membre du Bureau :

- Monsieur SAGNOL Laurent (Rives du Haut Allier), Paulhaguet.

Nombre de votants :	145
A déduire : abstention :	6
blanc :	1
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :.....	138
Majorité absolue :	70

Monsieur SAGNOL Laurent ayant obtenu 134 voix, a été proclamé 7^{ème} Membre du Bureau et immédiatement installé.

Le vote a donné les résultats suivants pour le 8^{ème} poste de Membre du Bureau :

- Monsieur CATTIAUT Johan (Agglo Pays d'Issoire), Vichel.

Nombre de votants :	145
A déduire : abstention :	2
blanc :	3
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :.....	140
Majorité absolue :	71

Monsieur CATTIAUT Johan ayant obtenu 138 voix, a été proclamé 8^{ème} Membre du Bureau et immédiatement installé.

Le vote a donné les résultats suivants pour le 9^{ème} poste de Membre du Bureau :

- Monsieur RYCKEBOER Christian (Agglo Pays d'Issoire), Brassac les Mines.

Nombre de votants :	145
A déduire : abstention :	6
blanc :	4
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :.....	135
Majorité absolue :	68

Monsieur RYCKEBOER Christian ayant obtenu 131 voix, a été proclamé 9^{ème} Membre du Bureau et immédiatement installé.

De manière synthétique, le Bureau du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE se présente donc de la façon suivante :

Président : Monsieur RAVEL Pierre (Agglo Pays d'Issoire), Nonette-Orsonnette

1^{er} Vice-Président : Monsieur GIBELIN Pascal (Brioude Sud Auvergne), Blesle,

2^{ème} Vice-Présidente : Madame FROMAGE Catherine (Mond'Arverne Communauté), Vic le Comte,

3^{ème} Vice-Président : Monsieur GARNIER Alain (Rives du Haut-Allier), St Georges d'Aurac,

4^{ème} Vice-Présidente : Madame DUTHEIL Nathalie (Agglo Pays d'Issoire), Saint Yvoine,

5^{ème} Vice-Présidente : Madame COSTE Josiane (Auzon Communauté), Sainte Florine.

Membres du Bureau :

- Madame BONNET Aline (Brioude Sud Auvergne), Brioude,
- Monsieur LIVET Bertrand (Agglo Pays d'Issoire), Usson,
- Madame PIROLLES Sylvie (Rives du Haut Allier), Langeac,
- Monsieur BARD Yann (Auzon Communauté), Vergongheon,
- Madame THEVENET Emilie (Agglo Pays d'Issoire), Parentignat,
- Monsieur CUBIZOLLES Jean-Marc (Rives du Haut Allier), Vals le Chastel,
- Monsieur SAGNOL Laurent (Rives du Haut Allier), Paulhaguet,

- Monsieur CATTIAUT Johan (Agglo Pays d'Issoire), Vichel,
- Monsieur RYCKEBOER Christian (Agglo Pays d'Issoire), Brassac les Mines.

DESIGNATION DES QUATRE DELEGUES TITULAIRES ET QUATRE DELEGUES SUPPLEANTS AU VALTOM (SYNDICAT DEPARTEMENTAL POUR LA VALORISATION ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES)

Monsieur le Président rappelle que suite au renouvellement du Comité Syndical du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, nous devons désigner de nouveaux délégués au VALTOM.

Conformément aux statuts du VALTOM, ce nombre est fixé à quatre délégués titulaires et quatre délégués suppléants.

Après délibération, l'Assemblée Générale du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE désigne à l'unanimité les délégués suivants au VALTOM :

DELEGUES TITULAIRES :

- ➔ Monsieur RAVEL Pierre, Président (Agglo Pays d'Issoire), Nonette-Orsonnette,
- ➔ Madame FROMAGE Catherine (Mond'Arverne Communauté), Vic le Comte,
- ➔ Monsieur GARNIER Alain (Rives du Haut-Allier), St Georges d'Aurac,
- ➔ Monsieur PELISSIER Patrick (Agglo Pays d'Issoire), Achat.

DELEGUES SUPPLEANTS :

- ➔ Monsieur GONTHIER Emmanuel (Agglo Pays d'Issoire) Antoingt, suppléant de Mr RAVEL Pierre,
- ➔ Monsieur BAYOL Jean-Pierre (Mond'Arverne Communauté), Laps, suppléant de Mme FROMAGE Catherine,
- ➔ Monsieur CUBIZOLLES Jean-Marc (Rives du Haut Allier), Vals le Chastel, suppléant de Monsieur GARNIER Alain,
- ➔ Monsieur GIBELIN Pascal (Brioude Sud Auvergne), Blesle, suppléant de Mr PELISSIER Patrick.

LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL

Le Président fait lecture aux délégués de la charte de l' élu local :

1. L' élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l' élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement et indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L' élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l' élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. L' élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l' élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
6. L' élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
7. Issu du suffrage universel, l' élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

VALIDATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 FEVRIER 2026

Le Président demande si le Procès-Verbal de la séance du 27 Février appelle des observations. Aucune observation n'est apportée.

CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE **– MODALITES DE DEPOT DES LISTES PREALABLEMENT A L'ELECTION**

Le Président informe le Comité Syndical qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres pour la durée du mandat.

Il rappelle que la Commission d'Appel d'Offres est compétente pour attribuer les marchés publics passés selon une procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxe, prise individuellement, est égale ou supérieure aux seuils européens en vigueur. Elle donne également un avis sur les modifications d'un tel marché entraînant une augmentation de plus de 5 % de son montant. En dehors de cette procédure, la Commission d'Appel d'Offres peut être sollicitée mais son avis ne sera que consultatif.

La Commission d'Appel d'Offre, nécessaire au fonctionnement du Syndicat, a pour missions d'étudier la recevabilité des offres puis d'analyser celles-ci afin que la proposition retenue soit la mieux disante, tout en tenant compte de la qualité des prestations, des prix, des moyens utilisés et d'autres critères définis au préalable, conformément au Code de la Commande Publique.

Monsieur Pierre RAVEL informe l'Assemblée que l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres doit s'effectuer en deux temps, l'assemblée délibérante fixant les conditions de dépôt des listes avant d'en élire les membres.

En ce qui concerne le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, la Commission d'Appel d'Offres est composée, en plus du Président qui la préside, de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, élus parmi les membres du Comité Syndical à la proportionnelle au plus fort reste.

Peuvent également participer à la Commission d'Appel d'Offres, sur invitation du Président de la Commission, avec voix consultative :

- le Comptable de la Collectivité,
- un représentant de la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DDCCRF),
- des personnalités compétentes dans le domaine dans lequel s'inscrit le marché (personnalités ou un ou plusieurs agents).

Le Président informe l'Assemblée que les membres titulaires et suppléants de la Commission sont élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage, ni vote préférentiel. Par ailleurs, les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Chaque liste comprend les noms des candidats en nombre suffisant pour satisfaire le nombre total de sièges à pourvoir ou moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir. Cette seconde possibilité permet, en particulier, à un courant minoritaire au sein de l'assemblée délibérante qui ne dispose pas d'un nombre d'élus suffisant pour présenter une liste entière d'en présenter une.

Avant de pouvoir procéder à l'élection des membres, il y a lieu de fixer au préalable les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

Monsieur Pierre RAVEL propose de fixer la date limite de dépôt des listes pour l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres au **29 Mai 2026** à 17 h. Les listes devront être transmises au siège du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, à l'attention de Monsieur le Président, sous format papier. Chaque liste devra comporter au maximum 10 noms (5 noms pour les membres titulaires et 5 noms pour les membres suppléants).

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres lors de la prochaine séance du Comité Syndical dans les conditions exposées ci-dessus. Il sera ainsi proposé de désigner par un vote à bulletins secrets (sauf accord unanime contraire) les membres titulaires et suppléants de cette Commission.

DELEGATION DE SIGNATURE AU PRESIDENT POUR LES MARCHES, AVENANTS, CONVENTIONS, CONTRATS DE PRETS ET CONTRATS DIVERS.

Monsieur le Président propose à l'Assemblée, conformément à l'Article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, de lui donner délégation de signature pour les marchés, avenants, conventions, contrats de prêts et contrats divers, et ce, durant tout son mandat.

Après délibération, le Comité Syndical à l'unanimité :

- donne délégation de signature au Président pour les marchés, avenants, conventions, contrats de prêts et contrats divers, et ce, durant tout son mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Arrêté le 26 JUIN 2026,

Le Président,
Monsieur Pierre RAVEL



La secrétaire de séance,
Madame FROMAGE Catherine